Animal Science Dictionnary

Animal Science Dictionnary
French-English dictionnary

Cet ouvrage vise à regrouper des informations relativement détaillées sur les sciences animales qui sont dispersées dans de nombreuses sources concernant divers domaines. Ces domaines scientifiques sont divers. Le thème central est celui des animaux, surtout en régions chaudes qui sont plus détaillées, mais tout ce qui les entoure est abordé grâce aux 29 000 entrées que regroupe cette base de connaissance.

Présentation

Ce nouveau dictionnaire est justifié car il existe des dictionnaires spécialisés pour un ou plusieurs de ces thèmes, mais pas de dictionnaire d'ensemble. Les encyclopédies qui existent ne sont pas spécialisées ou ne couvrent pas l'ensemble du domaine animal.

Le Dictionnaire des Sciences Animales n'est ni un simple dictionnaire, ni une encyclopédie proprement dite, mais un dictionnaire semi-encyclopédique regroupant les mots souvent dispersés concernant les diverses sciences pouvant concerner les animaux et leur environnement : zootechnie, pathologie, parasitologie, pharmacie, chirurgie, alimentation, agropastoralisme, biochimie, physiologie, anatomie, reproduction, génétique, zoologie, etc.

Pour la botanique, les entrées sont limitées aux plantes alimentaires (plantes fourragères, légumes, fruits consommables, etc.), aux plantes toxiques et médicinales et autres plantes ayant un rapport avec les animaux (celles qui les attirent, etc.). Les plantes seulement ornementales ne sont pas présentées. Les plantes relatives aux régions chaudes sont plus détaillées que les autres.

Public

Ce travail s'adresse :
1. aux scientifiques,
2. aux enseignants, étudiants, documentalistes,
3. aux professionnels agricoles,
4. aux agents du développement,
5. aux décideurs, responsables politiques, bailleurs de fonds,
6. au grand public intéressé par les sciences. Ainsi, la version finale, si elle est validée, devait être un Cd-rom à diffusion élargie.

Contenu

Pour chaque mot important, figurent dans la mesure du possible :
- le genre (n. m. ou n. f.),

- les synonymes éventuels,
- le nom latin, s'il y a lieu,
- l'étymologie, si possible,
- la traduction en **anglais**, si possible,
- la place dans la taxonomie, s'il y a lieu, le niveau supérieur étant indiqué dans sa forme usuelle et dans sa forme latine,
- une définition courte,
- des indications encyclopédiques (ou détails),
- des renvois éventuels à d'autres mots,
- le ou les domaines concernés,
- des **photos** (une à 3 photos) et leurs légendes s'il y en a.

Le dictionnaire est en ligne depuis avril 2008 pour une première phase de test.

Oui